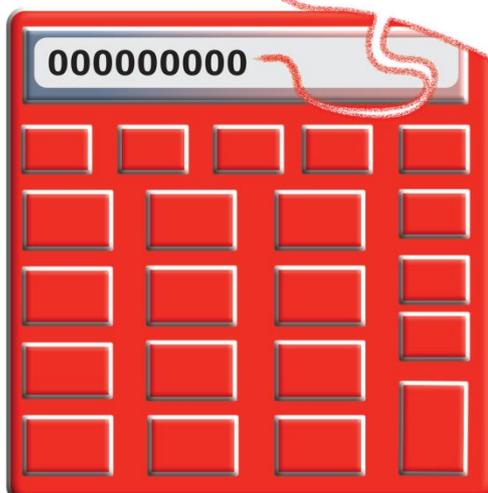


## L'État donne des miettes... Orange les reprend !

A grand renfort de communication, le gouvernement a annoncé le dégel du point d'indice des fonctionnaires, avec une hausse de 3,5% à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2017, la valeur du point était inchangée. Même s'il s'agit d'une bonne nouvelle, elle est loin de compenser la hausse du coût de la vie, et plus particulièrement celle que nous subissons ces dernières années (inflation déjà à 6% au 1<sup>er</sup> juillet).

**La direction d'Orange a décidé unilatéralement  
de ne pas appliquer  
l'augmentation du point d'indice  
à l'ensemble des fonctionnaires !!**

*Le compte  
n'y est pas!*



Les non-cadres ont perçu l'augmentation du point d'indice fonction publique en cumul des mesures salariales de la décision unilatérale du 3 mai 2022. Pour rappel, lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), la CGT FAPT avait demandé le cumul des mesures fonction publique avec celles de l'entreprise pour l'ensemble des fonctionnaires. Dans sa décision unilatérale, l'entreprise n'a retenu cette revendication que pour les non-cadres.

Pour les cadres d'Orange, une fois de plus Orange raisonne en Salaire Global de Base (SGB) ! Cela conduit à un jeu de vase communicant entre le traitement indiciaire des cadres fonctionnaires et leur complément salarial.

Ainsi, cette mise en œuvre se traduit par une baisse de leur complément salarial.

**Une véritable douche froide pour les Cadres Fonctionnaires  
qui attendaient cette revalorisation depuis des années.**

Cette décision est d'autant plus inadmissible quand on sait que certains Cadres Fonctionnaires d'Orange partent avec une pension inférieure à 2 000 euros nets par mois.



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00  
C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr)  
Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)



Pourtant, les résultats financiers d'Orange avec 1 467 Millions d'euros de résultat net au 1<sup>er</sup> semestre 2022 permettent, sans aucune difficulté, le cumul des mesures pour les fonctionnaires et des augmentations pour l'ensemble des salariés.

**Ce positionnement d'Orange est purement scandaleux !**

### Ensemble revendiquons :

- La répercussion intégrale de l'augmentation du point d'indice,
- La hausse immédiate des salaires de l'ensemble des cadres d'Orange pour compenser les effets de l'inflation,
- La réouverture immédiate des NAO,
- Des déroulements de carrière permettant de compenser le peu de « prise en compte » des compléments salariaux dans le calcul des pensions des fonctionnaires,
- L'augmentation des minima du complément salarial,

**CADRES,  
NE RESTEZ PAS ISOLÉS  
ET REJOIGNEZ  
L'UNION FÉDÉRALE DES CADRES  
DE LA CGT FAPT**



### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
( facultatif ) Téléphone perso : ..... pro : .....  
Grade/ Classification : ..... Métier : .....  
Service/Bureau (nom et adresse) : .....  
.....

